

Mission

Favoriser le maintien d'un bon état de santé physique et psychique des salariés, par des actions de prévention et de remédiation si nécessaire, et accompagner les salariés rencontrant des difficultés d'ordre social médical et psychologique.

F4. SANTÉ ET PRÉVENTION AU TRAVAIL

Exemples d'intitulés des métiers

- Assistant.e social.e
- Infirmier.ère
- Infirmier.ère santé au travail
- Médecin du travail
- Psychologue

Illustrations d'activités mises en œuvre

Activités spécifiques

Accompagne- ment psycho-social	Analyser la situation des personnes en difficulté, rechercher l'aide psycho-sociale appropriée et accompagner les collaborateurs dans la résolution de difficultés d'ordre personnel ou professionnel
Soins infirmiers	Réaliser le suivi de l'état de santé des salariés en collaboration avec le médecin du travail et dispenser les premiers soins aux malades et aux accidentés
	Participer ou mettre en œuvre des actions de dépistage
	Participer aux actions visant le maintien et l'insertion ou la réinsertion des salariés au poste de travail et dans l'emploi.
Expertise médicale	Assurer une surveillance régulière médicale des personnels
	Déterminer les aptitudes au travail et veiller à leur adéquation avec les postes attribués aux personnels,
	Fournir un avis médical et alerter sur les problèmes de santé au travail, les risques professionnels et psycho-sociaux
Prévention	Evaluer les risques de santé au travail
	Mettre en application et assurer le respect de la politique de santé de l'entreprise
	Animer et promouvoir les actions de prévention pour la santé au travail auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise
	Contribuer à l'éducation sanitaire dans l'entreprise et au bien-être physique et psychologique des salariés sur leur lieu de travail

Activités transversales

Synthèse et analyse d'informations	Concevoir et mettre en œuvre des études destinées au suivi de l'environnement professionnel de référence
Communication et échanges interprofessionnels	Etablir et mettre en œuvre des plans de communication et de diffusion d'informations dans son périmètre d'action
Conseil, accompagnement et aide à la décision	Conseiller et apporter des éléments d'aide à la décision à la Direction dans le domaine santé et prévention

Exemples de connaissances et compétences professionnelles mobilisées

Les connaissances et compétences peuvent être très différentes en fonction de la fonction occupée

- Le corpus spécifique de la médecine / des soins infirmiers / de l'assistance sociale / du psychologue
- L'hygiène, la sécurité et la médecine du travail
- Les gestes d'urgence et les techniques de premier secours
- L'ergonomie et les conditions de travail
- La nature, le contenu et les exigences des postes de travail
- Les accords applicables dans l'entreprise
- Détecter ou anticiper les problèmes liés à la pénibilité au travail, aux troubles musculosquelettiques (TMS) et aux risques psychosociaux (RPS)
- Reconnaître les risques et menaces sanitaires
- Etablir le bilan clinique d'un patient
- Accompagner un salarié en difficulté
- Mener un entretien et mettre en confiance son interlocuteur
- Expliquer, argumenter, convaincre
- Respecter la déontologie professionnelle

Voies possibles d'accès aux métiers

Formation initiale ou continue

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
Diplôme d'Etat d'Infirmier, complété par une certification ou formation qualifiante en santé au travail
Doctorat en médecine spécialisé en médecine du travail
Diplômes ou certifications de niveau Bac + 5 (niveau 7) en psychologie du travail ou ergonomie
Diplômes ou certifications de niveau Bac + 2 à bac +5 (niveau 5 à 7) dans les domaines hygiène sécurité environnement

Expérience professionnelle antérieure au sein des sociétés d'assurances

Développement des ressources humaines (12)
Relations sociales (13)
Pilotage et autres expertises RH (14)

Exemples de passerelles de mobilité vers d'autres métiers

Développement des ressources humaines (12)
Relations sociales (13)
Pilotage et autres expertises RH (14)

Dimension relationnelle des métiers

Relations quotidiennes avec les salariés de l'entreprise et les personnes en charge des Ressources humaines (1)
Relations fréquentes en interne avec les directions des autres domaines de métiers et les instances représentatives paritaires
Relations externes avec des professionnels de santé ou des organismes et administrations de santé et-prévoyance